

**UNION MONETAIRE
OUEST AFRICAINE**

**UNION ECONOMIQUE ET MONETAIRE
OUEST AFRICAINE**

**20^{ème} SESSION ORDINAIRE DE LA CONFERENCE DES CHEFS
D'ETAT ET DE GOUVERNEMENT DE L'UNION ECONOMIQUE ET
MONETAIRE OUEST AFRICAINE**

COMMUNIQUE FINAL

Lomé, le 30 juillet 2018

Sous la Présidence de son Excellence Monsieur Alassane OUATTARA, Président de la République de Côte d'Ivoire, Président en exercice de la Conférence des Chefs d'Etat et de Gouvernement de l'Union Economique et Monétaire Ouest Africaine (UEMOA), la Conférence s'est réunie en session ordinaire à Lomé, le 30 juillet 2018.

Etaient présents :

- Pour le Burkina Faso, Son Excellence Monsieur Roch Marc Christian KABORE, Président du Faso ;
- Pour la République de Côte d'Ivoire, Son Excellence Monsieur Alassane OUATTARA, Président de la République ;
- Pour la République de Guinée-Bissau, Son Excellence Monsieur José Mário VAZ, Président de la République ;
- Pour la République du Niger, Son Excellence Monsieur Issoufou MAHAMADOU, Président de la République ;
- Pour la République du Sénégal, Son Excellence Monsieur Macky SALL, Président de la République ;
- Pour la République Togolaise, Son Excellence Monsieur Faure Essozimna GNASSINGBE, Président de la République ;
- Pour la République du Bénin, Monsieur Aurélien AGBENONCI, Ministre des Affaires Etrangères et de la Coopération ;
- Pour la République du Mali, Monsieur Abdramane SYLLA, Ministre des Maliens de l'extérieur et de l'intégration africaine.

Ont également pris part aux travaux de cette session, les Membres du Conseil des Ministres Statutaire de l'UEMOA, présidé par

Monsieur Romuald WADAGNI, Ministre de l'Economie et des Finances de la République du Bénin, ainsi que :

- Monsieur Abdallah BOUREIMA, Président de la Commission de l'UEMOA ;
- Monsieur Tiémoko Meyliet KONE, Gouverneur de la Banque Centrale des Etats de l'Afrique de l'Ouest (BCEAO) ;
- Monsieur Christian ADOVELANDE, Président de la Banque Ouest Africaine de Développement (BOAD) ;
- Monsieur Mamadou NDIAYE, Président du Conseil Régional de l'Épargne Publique et des Marchés Financiers (CREPMF).

La Conférence a, en outre, connu la participation des Présidents et membres d'Organes de l'Union ainsi que celles des Organisations régionales.

Par ailleurs, des Représentants d'Organismes internationaux et des partenaires au développement de l'UEMOA ont assisté à cette session.

Analysant la situation politique et sociale au sein de l'Union, la Conférence apprécie la bonne tenue de l'élection présidentielle au Mali et souhaite qu'elle connaisse une issue heureuse. Elle salue l'évolution favorable enregistrée en Guinée-Bissau, avec la nomination d'un nouveau Gouvernement consensuel. Elle appelle le Gouvernement bissau-guinéen et tous les acteurs à redoubler d'effort pour la préservation des acquis et la tenue des élections législatives en novembre 2018. S'agissant du Togo, la Conférence apprécie l'esprit d'ouverture de la classe politique. Elle invite l'ensemble des acteurs politiques ainsi que la société civile à poursuivre leur engagement pour assurer la stabilité et l'apaisement du climat social.

Examinant la situation sécuritaire, au sein de la sous-région, les

Chefs d'Etat et de Gouvernement condamnent vigoureusement les attaques terroristes perpétrées au Burkina Faso, au Mali et au Niger. Ils réitèrent leur solidarité envers ces pays frères ainsi qu'à l'endroit de tous les pays touchés par les actes terroristes à travers le monde.

Au titre du renforcement du processus d'intégration, la Conférence note les avancées des chantiers conduits par les Comités de Haut niveau concernant l'énergie, la paix et la sécurité, la sécurité alimentaire et le financement des économies.

La Conférence salue les efforts déployés par les Etats dans le cadre de l'exécution de la politique commune de l'UEMOA en matière de paix et sécurité. Elle encourage la poursuite de la mise en œuvre du plan d'actions et appelle à l'opérationnalisation sans délai du mécanisme de veille et d'alerte précoce (Mevap), en vue d'une meilleure prise en charge en amont des enjeux sécuritaires.

Au titre de la surveillance multilatérale, la Conférence se félicite des efforts consentis par les Etats membres pour le respect des critères de convergence. Elle les exhorte à accélérer les efforts en cours, pour rendre effective la consolidation budgétaire en 2019.

Les Chefs d'Etat et de Gouvernement ont pris acte des actions engagées pour la promotion des Partenariats Public-Privé (PPP). Ils invitent les Organes et Institutions de l'Union à accélérer la mise en place du cadre réglementaire y relatif, en vue d'accroître la participation du secteur privé au financement du développement.

S'agissant de la revue annuelle des réformes, politiques, programmes et projets communautaires au sein de l'Union, la Conférence se félicite des avancées notables enregistrées en matière de transposition et d'application des textes communautaires. Elle exhorte la Commission de l'UEMOA à opérationnaliser le guide relatif aux techniques et méthodes de transposition des Directives.

La Conférence a été informée de l'état de mise en œuvre de ses décisions adoptées lors de sa session du 10 avril 2017. Elle encourage la Commission de l'UEMOA à poursuivre l'optimisation des coûts d'opérationnalisation des politiques sectorielles et le renforcement de sa gouvernance.

S'agissant spécifiquement du taux du Prélèvement Communautaire de Solidarité (PCS), la Conférence a décidé de le maintenir à 0,8 %, à compter du 1^{er} janvier 2019, en attendant que le Conseil des Ministres approfondisse la question.

La Conférence apprécie les résultats obtenus par la Banque Centrale dans la mise en œuvre du plan d'actions pour la consolidation de la viabilité du secteur de la microfinance, qui ont permis d'enregistrer des avancées dans l'assainissement du secteur. Elle salue également l'amendement de la Loi portant réglementation des Systèmes Financiers Décentralisés, en vue de l'exercice des opérations de finance islamique par les institutions de microfinance. Elle invite les Etats membres de l'Union à diligenter la transposition de ce nouveau texte dans leur ordre juridique interne.

La Conférence se félicite de la décision du Comité de Politique Monétaire de la BCEAO d'admettre au refinancement de la Banque Centrale, les créances détenues par les établissements de crédit sur les entreprises éligibles au dispositif de financement des PME/PMI dans l'Union. Elle exhorte l'ensemble des acteurs concernés à procéder à la mise en œuvre des actions qui leur incombent, en vue d'une opérationnalisation rapide du dispositif.

Les Chefs d'Etat et de Gouvernement saluent les actions réalisées en matière de stabilité financière dans l'espace communautaire, en particulier, l'adoption d'une nouvelle Annexe à la Convention régissant la Commission Bancaire de l'UMOA, qui fait de cet Organe, l'Autorité supranationale de supervision et de résolution des crises bancaires dans l'Union.

Ils ont également pris connaissance du dispositif déployé par la BCEAO pour accompagner les établissements de crédit dans la mise en œuvre des réformes comptable et prudentielle dans l'UEMOA. Ils encouragent la Banque Centrale à poursuivre ses actions en faveur de la consolidation de la stabilité financière dans l'espace communautaire.

La Conférence apprécie les avancées réalisées avec l'appui de l'Agence UMOA-Titres, pour améliorer le taux de couverture des opérations des Etats membres sur le marché financier régional, à travers la mise en place des émissions simultanées et des obligations synthétiques offrant l'opportunité à un Etat d'émettre le même jour plusieurs titres de maturités différentes pour mieux répondre aux attentes des investisseurs.

La Conférence a pris acte de la consolidation progressive des activités du Bureau d'Information sur le Crédit (BIC) dans l'UEMOA. Elle exhorte la Banque Centrale à poursuivre ses actions afin d'accroître significativement le volume de données disponibles dans la base du BIC, pour une meilleure couverture de la population de l'Union.

La Conférence apprécie l'engagement de la BOAD à accompagner les Etats dans la mise en œuvre de leurs plans et programmes de développement, qui s'est matérialisé par une augmentation de ses concours financiers, lesquels ont atteint 557,6 milliards en 2017 contre 500,6 milliards en 2016.

Les Chefs d'Etat et de Gouvernement ont pris connaissance des résultats obtenus par la BOAD en matière de gouvernance environnementale et de développement du financement de projets de croissance verte. Ils l'exhortent à poursuivre les actions visant à accompagner les Etats membres dans la lutte contre les effets du changement climatique qui impactent négativement les économies et les conditions de vie des populations.

Les Chefs d'Etat et de Gouvernement saluent les résultats notables enregistrés par la BOAD en matière de mobilisation de ressources, avec un montant global de 832 milliards, dont 480 milliards sur le marché financier international et 152 milliards auprès des partenaires au développement. Ils se félicitent de la mise en œuvre du projet d'habitats "abordables", à l'échelle de toute l'Union qui vise, entre autres, à mettre en place, sur 5 ans, 50.000 nouveaux prêts hypothécaires au profit des personnes à revenus faibles et habituellement exclus des prêts bancaires au logement.

La Conférence a été informée des résultats de la deuxième émission obligataire de la BOAD sur le marché financier international, réalisée en 2017, qui lui a permis de mobiliser un montant de 850 millions de dollars US, sur une maturité de 10 ans.

Les Chefs d'Etat et de Gouvernement ont été informés du lancement du Troisième Compartiment de la Bourse Régionale des Valeurs Mobilières dédié au financement des PME. Ils félicitent le Conseil Régional de l'Épargne Publique et des Marchés Financiers, ainsi que les Organes et Institutions communautaires impliqués dans la mise en place de ce nouveau mécanisme de financement et les exhortent à poursuivre les mesures d'accompagnement engagées, pour en assurer le succès.

La Conférence a pris connaissance des décisions du Conseil des Ministres relatives à la gouvernance du Conseil Régional de l'Épargne Publique et des Marchés Financiers, notamment la mise en œuvre de la présidence résidente et l'adoption d'un nouveau Règlement Financier. Elle se félicite également de l'institution au niveau de cet Organe d'un Comité d'Audit pour renforcer ses dispositifs de contrôle.

La Conférence encourage le Conseil Régional de l'Épargne Publique et des Marchés Financiers à poursuivre les mesures de réforme initiées, en particulier le renforcement des dispositifs de protection des épargnants sur le marché financier régional, avec l'opérationnalisation

notamment du Fonds de Protection des Epargnants et des actions relatives à l'éducation financière.

Prenant acte de l'avis favorable du Conseil des Ministres, la Conférence a décidé du changement de dénomination du Conseil Régional de l'Epargne Publique et des Marchés Financiers. La nouvelle dénomination est Autorité des Marchés Financiers de l'Union Monétaire Ouest Africaine (AMF-UMOA). Elle autorise, par conséquent, les modifications subséquentes au Traité de l'UMOA.

La Conférence a adopté les Actes suivants :

- Acte additionnel portant sur le Prélèvement Communautaire de Solidarité (PCS) ;
- Protocole additionnel modifiant le Protocole additionnel n°1 relatif aux Organes de contrôle de l'UEMOA ;
- Acte de la Conférence portant changement de dénomination du CREPMF.

En outre, prenant connaissance du document consensuel dit « Appel de Ouagadougou » relatif à la lutte contre le cancer, la Conférence salue cette initiative et invite les Etats membres à soutenir sa mise en œuvre.

Elle a par ailleurs, décidé d'adopter la déclaration sur la résilience des zones côtières en Afrique de l'Ouest. Elle invite l'Union à poursuivre la mise en œuvre diligente du Projet d'Investissement pour la résilience des zones côtières en Afrique de l'Ouest (WACA).

La Conférence a également adopté la Déclaration sur la gestion du risque phytosanitaire lié à la chenille légionnaire d'automne. Elle encourage la Commission à poursuivre ses efforts en matière de gestion du risque sanitaire et phytosanitaire.

Abordant le sujet relatif aux sièges du Conseil des Collectivités territoriales (CCT) et de l'Agence Communautaire pour la Supervision de la Sécurité et de la Sûreté de l'Aviation Civile (ACSAC), la Conférence a instruit le Conseil des Ministres d'approfondir la réflexion sur le fonctionnement optimal des Organes consultatifs dans un contexte de rationalisation de ces structures.

La Conférence a décidé d'accompagner la Guinée-Bissau dans le financement des élections.

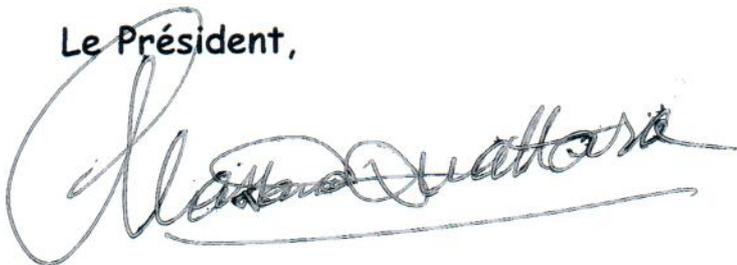
La Conférence félicite le Président de la Commission de l'UEMOA, le Gouverneur de la Banque Centrale des Etats de l'Afrique de l'Ouest, le Président de la Banque Ouest Africaine de Développement, le Président du Conseil Régional de l'Epargne Publique et des Marchés Financiers, ainsi que le personnel de tous les Organes et Institutions de l'UEMOA, pour les résultats obtenus dans la mise en œuvre des programmes et projets communautaires.

Les Chefs d'Etat et de Gouvernement expriment leurs vifs remerciements à Son Excellence Monsieur Faure Essozimna GNASSINGBE, Président de la République, au Gouvernement et au peuple Togolais, pour l'accueil fraternel qui leur a été réservé, ainsi que pour l'hospitalité généreuse dont ils ont bénéficiée pendant leur séjour au Togo.

Fait à Lomé, le 30 juillet 2018.

Pour la Conférence des Chefs d'Etat
et de Gouvernement de l'UEMOA

Le Président,



S. E. Monsieur Alassane OUATTARA